

DEC202186INSU

Décision portant nomination de Madame Ingrid OBERNOSTERER aux fonctions de chargée de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Ingrid OBERNOSTERER, Directrice de recherche de 2^{ème} classe au CNRS, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2021 au 31/12/2022 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer le suivi des unités « Océans » de l'INSU et d'établir une veille institutionnelle sur les activités relatives à la communauté « Atmosphère » des unités hors INSU, ainsi que représenter le CNRS à certains moments clés de la vie des unités suivies au nom de l'organisme.

Pour l'exercice de cette mission, Ingrid OBERNOSTERER demeure affectée au laboratoire d'océanographie microbienne (UMR7621- LOMIC), 66651 Banyuls sur mer CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11/12/20

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL

